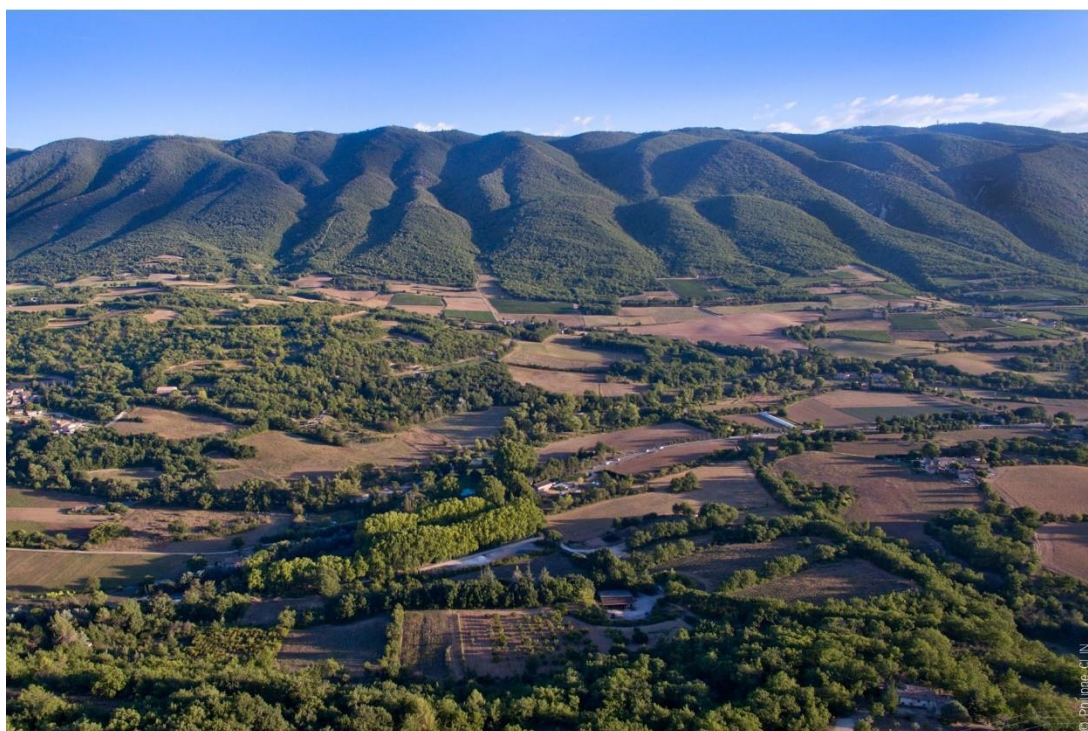


## Projet de Fin d'Études (PFE) 2020

# Transition écologique et agriculture Cas du PNR du Luberon



Source : <https://www.luberon-news.com/>



**Marie WENDLING** sous la direction de **Laure CORMIER**

# **Transition écologique et agriculture**

## **Cas d'étude : Le Parc Naturel Régional du Luberon**

**Directeur de recherche : Laure CORMIER**

**Auteur : Marie WENDLING**

**Année : 2019/2020**

# AVERTISSEMENT

---

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

# FORMATION PAR LA RECHERCHE, PROJET DE FIN D'ÉTUDES EN GÉNIE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

**Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.**

# REMERCIEMENTS

---

Je tiens à remercier Léa Queriot, Didier Jammes ainsi que Nathalie Charles pour le temps qu'ils m'ont accordé pour l'entretien téléphonique.

Je souhaite remercier également mes proches qui ont pris le temps de relire cet écrit.

Mes remerciements vont également à ma tutrice, Laure Cormier pour sa bienveillance et son aide durant le projet.

# SOMMAIRE

---

1.	Introduction.....	1
1.1.	Contexte .....	2
1.2.	Méthode .....	4
2.	L'enjeu d'une alimentation saine et de proximité comme vecteur d'une agriculture repensée.....	4
2.1.	Le renouveau des variétés anciennes, l'exemple des variétés anciennes de blé à travers la filière panicole .....	5
2.2.	Les plantes messicoles dépendantes d'une agriculture plus traditionnelle et respectueuse de l'environnement.....	6
2.3.	Relocaliser l'alimentation sur le territoire en intégrant une dimension durable.....	6
2.4.	L'agroécologie vue comme une solution face au changement climatique .....	7
3.	La difficulté de mettre en place un nouveau modèle .....	8
3.1.	Une politique européenne intéressante : les MAEc, mais dont la réalité sur le terrain est compliquée .....	8
3.2.	Des actions guidées par le choix politique des échelons supérieurs .....	9
3.3.	Un soutien à l'agriculture traditionnel important .....	10
3.4.	Le soutien des fondations privées qui contribuent au développement du nouveau modèle ....	10
4.	La transition écologique : effet de mode ou réel changement ? .....	10
4.1.	L'écologie assujettie à des effets de mode.....	10
4.2.	La biodiversité au cœur des actions .....	11
4.3.	Le PRNL : précurseur de la transition écologique.....	11
4.4.	L'avenir : une prise de conscience globale mais est-elle assez rapide ? .....	11
5.	Conclusion .....	13

# LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

---

- AB : Agriculture Biologique
- ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie
- AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP : Appellation d'Origine Protégée
- CASDAR : Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural »
- FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- IGP : Indication Géographique Protégée
- LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- MAEc : Mesures Agro-Environnementales et climatiques
- PAC : Politique Agricole Commune
- PACA : Provence Alpes-Côtes d'Azur
- PAT : Projet Alimentaire Territorial
- PNRL : Parc Naturel Région du Luberon
- SAU : Surface Agricole Utile
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

## 1. Introduction

L'évolution des consciences sur les enjeux environnementaux permet la mise en place progressive d'actions qualifiées de socio-écologiques, notamment sur les thématiques « Nature » et « Agriculture ». En effet, pour rappel, ces deux concepts ont une histoire commune de longue date puisqu'ils ont évolué ensemble jusqu'au milieu de XXe siècle avant d'être séparés par différentes politiques. Aujourd'hui, on observe de par la transition écologique, une perméabilisation de ces thématiques avec pour point de convergence la notion de biodiversité.

Le vaste projet de recherche nommé ANBioT (Agriculture Nature et Biodiversité dans la transition des socio-écosystèmes Territoriaux) dans lequel s'inscrit mon travail, cherche à caractériser les relations entre l'homme et l'environnement au travers du concept de transition socio-écologique sur différents types de territoire.

Lors de la première partie de ce projet de fin d'études, basée notamment sur de la recherche bibliographique, a été mis en exergue l'évolution de la synergie entre les outils institutionnels, économiques et les actions citoyennes pour enclencher la mise en place d'initiatives prenant davantage en compte les aspects environnementaux. Cette première phase a été essentielle pour définir et comprendre les concepts de nature, d'agriculture et de biodiversité. Lors de la seconde phase, je me suis intéressée de plus près aux acteurs et aux actions menées par ces derniers dans le cadre de la transition écologique sur un territoire bien précis : le Parc Naturel Régional du Luberon. La problématique étant la suivante :

***De quelle(s) manière(s) les pratiques agricoles s'intègrent-elles dans une démarche de transition écologique au sein du Parc Naturel Régional du Luberon ?***

Dans une première partie, je vais détailler le contexte de cette étude, présenter le PNR du Luberon ainsi que la méthode employée pour appréhender ce territoire. La partie suivante abordera la transformation de l'agriculture au sein du parc. La troisième partie mettra en avant la difficulté des acteurs à instaurer un nouveau modèle, puis nous terminerons avec le concept de transition écologique et ce qu'il signifie sur ce territoire.

## 1.1. Contexte

### 1.1.1. Le projet ANBioT

Face au contexte du changement climatique, des formes de transition écologique se créent à l'initiative des politiques ou des citoyens. En effet, ces dernières années, la volonté de créer des villes vertes se développe via la réintroduction des espaces de nature : végétalisation des toits, création de bandes floristiques en milieu urbain... Les fonctions agricoles se font également une place notamment par la création de jardins partagés. Le projet ANBioT dirigé par Laure Cormier, maître de conférences géographe/paysagiste et chercheuse au CNRS CITERES cherche à caractériser les relations entre l'homme et les composantes nature et agriculture. Le projet s'intéresse à trois territoires avec des échelles différentes : un milieu urbain comme l'Eurométropole de Strasbourg, une intercommunalité de taille moyenne : le pays du Mans ainsi qu'un territoire regroupant des villes petites et moyennes : le PNR du Luberon. Pour ce projet de fin d'étude, je me suis concentrée sur le territoire le plus rural, à savoir le Parc Naturel Régional du Luberon.

### 1.1.2. Quelques rappels sur les Parcs Naturels Régionaux

Pour rappel, la France compte en 2019, 54 Parcs Naturels Régionaux (PNR) dont 52 en métropole, un en Guyane et un en Martinique. La création de ce statut par la DATAR date de 1967, le but étant de protéger les espaces ruraux habités. Pour être classé comme PNR, le territoire doit répondre à plusieurs critères : il doit notamment être rural, disposer d'un patrimoine naturel et culturel d'exception mais dont l'équilibre reste fragile. La base d'un PNR repose sur la volonté du territoire de mettre en place une dynamique économique locale mais de manière durable, qui respecte et protège l'environnement et qui valorise le patrimoine naturel et culturel dont il dispose.

L'ensemble des PNR du territoire regorge d'une diversité de paysages et d'habitats naturels (forêts, landes, habitats marins, habitats d'eaux douces...) qui représentent des espaces privilégiés pour un certain nombre d'espèces qu'elles soient emblématiques (orchidées, loups, mouflons) ou plus ordinaires.

Les parcs élaborent une charte qui régit les missions et les projets de protection et de développement durable sur le territoire. Elle est signée par l'ensemble des acteurs du territoire à savoir les communes du parc, les régions et/ou départements concernés ainsi que les partenaires socioprofessionnels et associatifs (Parcs Naturels Régionaux de France, s. d.).

### 1.1.3. Présentation du Parc Naturel Régional du Luberon

Le Parc Naturel Régional du Luberon se situe au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'étend sur près de 185 000 hectares. Il est composé de 77 communes réparties sur deux départements que sont le Vaucluse (51 communes) et les Alpes-de-Haute-Provence (26 communes).

Ce territoire se situe à un carrefour climatique entre la Méditerranée et la montagne. Il se caractérise donc par une grande diversité de paysages, de reliefs et de milieux naturels où se sont développées des activités humaines, notamment liées à l'agriculture, en particulier des activités pastorales (« PNR du Luberon - Territoire, villes et villages », s. d.)



## 1.2. Méthode

La première partie du travail a consisté à répertorier les initiatives menées sur le parc et qui touchent de près ou de loin à la nature et l'agriculture. Une quinzaine d'initiatives a été référencée, un choix s'est ensuite opéré pour déterminer lesquelles étaient les plus intéressantes à développer. Dans la présente note, j'ai décidé de me concentrer sur les initiatives qui touchaient au monde agricole. J'ai ensuite contacté les acteurs concernés, trois ont pu être joints. Par la suite, j'ai réalisé une grille d'entretien (disponible en annexe) de façon à pouvoir comparer les réponses données par nos interlocuteurs. Chaque entretien a duré près d'une heure. J'ai échangé avec :

- Léa QUERROT, conseillère animatrice grande culture chez Agribio 04, qui est une association de quatre salariés qui regroupe les agriculteurs biologiques des Alpes de Haute Provence. L'association a notamment un rôle de développement et de soutien de l'agriculture biologique et de structuration de filière.
- Didier JAMMES, responsable du pôle agro-environnement, énergie, climat chez Bio de Provence. Le rôle de cette association est de fédérer les six Agribio de la région, et de superviser les actions à l'échelle régionale.
- Nathalie CHARLES, chargée d'étude promotion des produits agricoles du Luberon au sein du PNR.

## 2. L'enjeu d'une alimentation saine et de proximité comme vecteur d'une agriculture repensée

L'agriculture est considérée au sein du parc comme une activité économique d'utilité publique car il s'agit de la première occupation de l'espace après les milieux forestiers. La fonction agricole occupe près de 26% du territoire et concentre 2 000 exploitations : elle constitue un pilier de l'équilibre économique. Le PNR propose des produits d'exceptions puisqu'il possède treize AOP – IGP dont 3 AOC viticoles, 2 AOC huiles d'olive ou encore le melon de Cavaillon. Le parc est très impliqué dans l'accompagnement de cette agriculture vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, en réponse à une demande sociétale. Voici un extrait de la charte du parc qui illustre ces propos (PNR Luberon 2009) :

*« L'agriculture est l'un des vecteurs de l'économie où il apparaît particulièrement possible d'appliquer les enjeux du développement durable : répondre aux besoins présents (aliments de qualité, emploi, cadre de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures.*

*Par ailleurs, une importante demande sociale existe en direction de l'agriculture sur le territoire du Parc pour :*

- *la production d'aliments de qualité dont l'origine et les modes de production sont identifiés et connus*
- *entrer en contact avec les agriculteurs dans le cadre de la transformation et la commercialisation de leurs produits*
- *maintenir des activités, une vie sociale dans les communes rurales*
- *accueillir un tourisme de proximité*
- *préserver les ressources naturelles et concourir à la sauvegarde et à l'amélioration de la biodiversité*
- *maintenir des paysages de grande qualité »*

## 2.1. Le renouveau des variétés anciennes, l'exemple des variétés anciennes de blé à travers la filière panicole

### 2.1.1. L'histoire

Le parc est impliqué dans la valorisation des variétés de blé ancien via la structuration d'une filière panicole, qu'il a initié au milieu des années 2000. Une semence de blé nommée « le bleu meunier d'Apt » a été retrouvée sur le territoire du parc en 1983. Par la volonté du parc et des acteurs locaux, s'est créée en 2007, une filière blé-farine-pain autour de huit agriculteurs, d'un meunier et de douze boulangers (Léa Queriot, communication personnelle, 3/12/19). Cependant, le développement de cette filière a été ralenti, notamment à cause du manque de semences, des rendements irréguliers et également pour des raisons financières.

Grâce à la volonté des producteurs, du parc et avec l'appui de l'association Agribio 04, une nouvelle dynamique se crée autour de la structuration d'une filière panicole à l'échelle régionale (PACA). L'objectif de cette nouvelle filière est : « *d'élargir le cercle des variétés paysannes agronomiquement pertinentes en Provence, tenant compte des changements climatiques ainsi que de l'intérêt nutritionnel et gustatif une fois transformées en pain* » (PNR Luberon et Agribio 04 2019). Deux meuniers ont déjà manifesté leur intérêt de participer à ce nouveau projet. Depuis 2015, des essais expérimentaux sont pratiqués pour identifier ces variétés paysannes intéressantes. Les variétés paysannes sont des variétés populations issues de la sélection des agriculteurs durant des générations. Par abus de langage, les variétés anciennes désignent les variétés paysannes.

### 2.1.2. Pourquoi créer une filière panicole ?

La création de cette filière provient d'une volonté des producteurs mais également d'une demande des consommateurs de plus en plus forte pour d'une part consommer plus local et d'autre part consommer de façon plus saine. Cette initiative s'intègre également dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) mené par le parc depuis 2017.

Les variétés paysannes offrent des intérêts nutritionnels indéniables par rapport aux variétés modernes avec notamment une teneur en minéraux plus importante et un taux de gluten plus faible. De plus, les pains façonnés avec les variétés anciennes cultivées en Provence se distinguent par leur particularité gustative par rapport aux autres territoires impliqués dans une démarche similaire. Ils ont une note un peu épicée : cannelle, vanille, miel probablement due aux conditions pédoclimatiques dont jouit le territoire méditerranéen.

Ces variétés paysannes sont notamment intéressantes agronomiquement grâce à leur adaptabilité au territoire. Elles produisent certes moins que les variétés modernes mais présentent une résilience plus importante. En effet, les rendements sont plus stables que pour les variétés sélectionnées, ce qui est intéressant pour les agriculteurs.

#### - Les impacts sur la biodiversité

Ces variétés sont sources de biodiversité puisqu'elles possèdent une diversité génétique plus importante que les variétés issues de la sélection moderne, ce qui offre des possibilités de croisements plus riches.

Ces variétés sont dites des variétés populations, c'est-à-dire des populations d'individus qui ne sont pas des clones et qui ne répondent pas au test DHS « Distinction, Homogénéité, Stabilité ». La biodiversité génétique est, par conséquent, beaucoup plus importante.

Il est également à noter que l'ensemble des cultures de l'ancienne filière et de la nouvelle sont produites en agriculture biologique. C'est également un facteur clé qui agit sur la biodiversité des parcelles grâce à la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires.

## 2.2. Les plantes messicoles dépendantes d'une agriculture plus traditionnelle et respectueuse de l'environnement

### 2.2.1. L'intérêt des plantes messicoles

Les plantes messicoles (bleuet, coquelicot, ...) sont des plantes qui se développent dans les champs et notamment dans les cultures d'hiver. Elles sont dépendantes des cultures et ont des difficultés à se maintenir ailleurs (Bio de Provence 2018). Ce sont des plantes discrètes mais qui représentent des lieux de vie pour les auxiliaires et les pollinisateurs. Ces plantes ne présentent pas d'intérêt commercial mais sont des indicatrices de la qualité du sol et du niveau de fertilisation de ces derniers. La population de ces plantes a fortement diminué pour trois raisons : la première étant la diminution de la surface agricole, la seconde étant la mécanisation et l'utilisation d'herbicides dans les cultures et la troisième est induite par la pollution génétique. En effet, les variétés ornementales sélectionnées pour fleurir les villes s'hybrident avec les souches locales conduisant à l'appauvrissement génétique des messicoles. En région PACA, 81 espèces sont référencées, dont 16 menacées d'extinction et 9 d'entre elles sont protégées nationalement.

### 2.2.2. Le projet d'une production de semences locales

Depuis l'élaboration d'un Plan National d'Action (PNA) en 2012 en faveur des messicoles, différentes initiatives ont été menées sur le territoire de la région PACA avec de nombreux partenaires comme Bio de Provence. Le PNR du Luberon a été partenaire sur plusieurs de ces actions, notamment dernièrement avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui a initié un projet suite à l'appel à projet « Initiative Biodiversité ». Il consiste à favoriser la production de semences de messicoles pour ensemercer les abords des champs en agriculture conventionnelle afin de préserver la qualité de l'eau.

Le parc, en partenariat avec d'autres structures souhaite de façon plus large que le projet de l'agence de l'eau, structurer une filière de production de semences de plantes messicoles. Le conservatoire botanique a en effet développé les marques « végétal local » et « vraies messicoles » qui permettent la collection, la multiplication et la distribution de plantes dans leur région d'origine. Il s'agit donc pour les messicoles de produire des semences qui seront plantées uniquement localement et selon les territoires biogéographiques de ces dernières. Ces semences seront produites par des agriculteurs locaux pratiquant l'agriculture biologique. Le but de ce projet est de conserver la biodiversité de ces plantes sauvages face à la pollution génétique des plantes d'ornements et d'enrichir la biodiversité dans les cultures car ce sont des habitats pour les auxiliaires et les pollinisateurs.

## 2.3. Relocaliser l'alimentation sur le territoire en intégrant une dimension durable

### 2.3.1. L'importance de l'agriculture biologique

Depuis dix ans, la région PACA est la première région française en terme de surfaces agricoles cultivées en AB avec près de 25% de sa surface. Cette surface a été triplée en l'espace de dix ans (Bio de Provence 2019). Au sein du PNR, la surface de l'AB atteint environ 30% (Didier Jammes, communication personnelle, 6/12/19). Sur ce territoire, l'agriculture biologique n'est plus vue comme une agriculture alternative mais comme un réel mode de vie. De nombreux projets sont donc mis en place afin de faire consommer au plus grand nombre des produits locaux et si possible des produits issus de l'agriculture biologique. Le PNR a mis en place en 2009 le programme « de la ferme à ta cantine » qui dynamise les liens entre les chefs de cuisine et les agriculteurs locaux. Près de 30 communes sur les 77 que compte le territoire sont investies dans cette démarche qui met en avant les valeurs défendues par le parc.

Le PNR poursuit son investissement dans le développement d'une alimentation saine et de proximité depuis qu'il a été reconnu comme territoire accueillant le Projet Alimentaire Territorial (PNR Luberon 2018).

### 2.3.2. Le PAT

Le parc est depuis toujours investi dans une démarche de valorisation de la production du territoire. En 1981, a été créé le premier marché paysan. Il s'en est suivi d'autres actions comme la création de la maison de la biodiversité à Manosque qui recense 420 variétés d'arbres fruitiers, ou encore l'inscription dans la charte du parc, du développement des circuits courts. À ce titre, le parc a été labellisé et financé par l'ADEME et le Ministère de l'Agriculture comme porteur du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le but de ce projet est de cadrer de façon stratégique et opérationnelle l'ensemble des actions en faveur d'une alimentation saine et de proximité. Le projet du parc s'appuie sur six axes de travail :

- La préservation des terres agricoles,
- La qualité des pratiques (via l'agriculture durable) et des produits,
- La structuration de l'offre alimentaire locale via les marchés paysans,
- La restauration scolaire « de la ferme à ta cantine »,
- La sensibilisation et pédagogie,
- L'attractivité du territoire.

Cette labélisation est une façon de mettre en lumière les nombreuses actions menées sur le territoire en faveur d'une alimentation et d'une agriculture plus respectueuses pour l'environnement et pour les individus. Elle montre la volonté du parc à agir sur l'agriculture et les pratiques agricoles pour offrir plus de transparence sur l'alimentation du territoire.

## 2.4. L'agroécologie vue comme une solution face au changement climatique

### 2.4.1. Définition

Lors des entretiens réalisés, le concept « d'agroécologie » est apparu à plusieurs reprises. L'utilisation de variétés anciennes de blé pour développer une filière panicole, l'incorporation et la préservation des plantes messicoles dans les cultures, ou encore d'autres initiatives comme l'intégration d'animaux dans les cultures pérennes sont des exemples qui illustrent cette démarche agro-écologique.

Le ministère de l'agriculture définit l'agroécologie de cette façon : « *L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.* » (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation 2013).

L'agroécologie permet de réintroduire une diversité, elle structure le paysage en une mosaïque diversifiée (bocage, agroforesterie, culture de céréales/maraichage/élevage...) et renforce le rôle de la biodiversité en tant que facteur de production.

Concrètement, l'agroécologie se manifeste par l'implantation de haies pour créer des bocages, de l'agroforesterie (pratique associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle), le

recouvrement des champs par des couvertures végétales en hiver, l'allongement des prairies temporaires...

Les pratiques agro-écologiques ne se limitent pas à l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires ou de la réduction des intrants mais elle suggère une transformation en profondeur du système de production. Un système qui s'adapte à la nature. Voici un extrait d'une interview d'un producteur du parc : « [...] *Cultiver des blés en agroécologie aujourd'hui, c'est le bon sens d'autrefois. C'est quelque chose qui est en harmonie avec la nature. Vous ne pourrez pas vous séparer de la nature, le vivant reconnaît le vivant et nous faisons partie du vivant. À nous de comprendre comment s'insérer dedans.* » (PNR Luberon et Agribio 04 2019).

#### 2.4.2. L'importance de la biodiversité

La biodiversité est un facteur clé de l'agroécologie puisque cette dernière se sert de la biodiversité pour produire. Il faut donc la favoriser et la préserver afin que le système productif soit stable.

La (re)mobilisation de la biodiversité est toujours présente dans les initiatives agricoles prises sur le parc. La réintroduction de variétés anciennes de blé contribue à une augmentation de la biodiversité au sein des cultures mais induit également une augmentation de la faune qui trouve, dans les variétés anciennes, de nouveaux lieux de vie. Le projet sur les messicoles enrichi également la biodiversité : du sol (plus de mycorhizes), dans les champs (plus de vie se développe car aucun phytosanitaire n'est utilisé...). Les messicoles sont le symbole même de l'équilibre agro-écologique sur une parcelle.

#### 2.4.3. L'adaptation au changement climatique

L'agroécologie et les initiatives agricoles prises dans le Luberon s'inscrivent dans une démarche qui vise à s'adapter au changement climatique. L'utilisation de variétés adaptées au territoire sonne comme une réponse face au réchauffement climatique. Ces dernières sont beaucoup moins tributaires du climat que les variétés modernes. Le but affirmé des acteurs est d'anticiper les besoins futurs : « [...] *aussi surtout un espoir pour nourrir les populations de demain avec le changement climatique, puisque cette sélection nous permettra de reconstituer tout un panel de semences qui s'adaptera à ce réchauffement. Voilà notre but* » (PNR Luberon et Agribio 04 2019)

Cette technique de l'agroécologie permet de préserver les ressources qui se feront plus rares à l'avenir.

### 3. La difficulté de mettre en place un nouveau modèle

Les initiatives agricoles remobilisant la biodiversité au sein du parc du Luberon sont nombreuses. Cependant, leur mise en place se heurtent à plusieurs obstacles dont le manque de financements.

#### 3.1. Une politique européenne intéressante : les MAEc, mais dont la réalité sur le terrain est compliquée

Le parc aide les exploitants qui souhaitent s'engager dans une agriculture plus respectueuse de l'environnement à travers la pratique des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc) de la PAC. Il s'agit de mesures d'indemnisation pour les agriculteurs qui souhaitent s'investir dans une agriculture plus respectueuse. Pour cela, ils doivent suivre un cahier des charges, défini selon le type de cultures, les enjeux présents etc.

En 2015-2016, des MAEc ont été mises en place sur le parc, financées par des fonds européens, l'agence de l'eau ainsi que la région PACA en faveur de la qualité de l'eau dans les filières agricoles du parc. Le but étant d'impulser ce programme au niveau des filières de grandes cultures, de l'oléiculture et de la viticulture qui utilisent des pesticides et/ou herbicides. Des primes étaient

adressées aux exploitations ayant des enjeux concernant la qualité de l'eau, notamment celles qui possédaient des points de captage. Le but de ce programme était d'inciter à la conversion à l'agriculture biologique, et la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques comme le recours aux couverts végétaux dans les champs.

Plusieurs mesures ont été proposées, avec plus ou moins de réussite. Les actions sur les grandes cultures ont conduit à vingt-huit contrats pour une surface d'environ 1 000 hectares, celles sur l'oléiculture à deux contrats pour 8 ha et celles concernant la viticulture à vingt-trois contrats pour une surface de 270 hectares.

Ce programme a été mené par environ 53 exploitations sur 1 300 hectares, soit en terme de superficie moins de 2% du domaine agricole du parc. Le succès de ces mesures est mitigé.

Le parc est également engagé depuis près de vingt ans dans des MAEc en faveur du pastoralisme qui ont plus de succès. Il existe différents niveaux de réalisation et plusieurs types de mesures (maintien des milieux ouverts, entretien de coupe, maintien de corridors...). Soixante éleveurs sont engagés dans ces mesures sur une superficie de 4 500 ha.

Ces mesures en faveur d'une agriculture plus responsable et respectueuse de l'environnement sont, sur le papier, de bonnes mesures. Cependant, la réalité sur le terrain est toute autre. Lors de mes entretiens, les MAEc m'ont été présentées comme très contraignantes du fait de la lourdeur administrative qu'elles entraînent. Elles nécessitent la validation par la chambre d'agriculture, ce processus est très long et laborieux. Ceci explique le relatif succès des MAEc menées sur le parc.

De plus, les indemnités versées aux agriculteurs sont arrivées avec beaucoup de retard, parfois trois années ont été nécessaires pour percevoir la somme. Cette complexité et ces aléas découragent certains agriculteurs dans leur conversion à l'AB. Ils souhaiteraient une simplification du système pour s'engager davantage.

### 3.2. Des actions guidées par le choix politique des échelons supérieurs

Les associations contactées ainsi que le PNR fonctionnent avec des subventions publiques. Cependant au vu de la conjoncture économique du pays, les régions et les départements qui sont les principaux financeurs, ont de moins en moins de ressources financières. Il est donc de plus en plus compliqué de mettre en place des projets à cause du manque de moyens. Le financement des projets a évolué. En effet, auparavant, les structures faisaient une demande de financement auprès de la région qui versait la totalité de la somme nécessaire pour mener à bien le projet. Aujourd'hui, ces structures font appel à des fonds privés dans un premier temps puis la région complète l'enveloppe. Les structures essaient de répondre à des appels à projets, notamment européens (FEADER, LEADER, CASDAR...) pour obtenir un financement de départ et demander des compléments aux départements et aux régions.

Les associations sont présentes sur le terrain et directement en contact avec les agriculteurs. Elles essaient de prendre en compte leurs demandes et besoins mais doivent s'adapter aux moyens financiers dont elles disposent. Les actions qu'elles mènent sont inévitablement liées aux directives et aux orientations politiques des régions/départements dont elles dépendent. Par exemple le conseil régional était très favorable à la création de la filière blé-farine-pain car il est important de consolider la filière blé dur en PACA. De plus, c'est une initiative qui peut s'avérer lucrative. Pour les projets qui représentent moins d'intérêt économique ou qui sont plus expérimentaux, la région est moins impliquée.

Les structures dépendantes des financements publics sont donc orientées dans les actions environnementales qu'elles mettent en place. Si les besoins et demandes des exploitants agricoles sont différentes des volontés de la région ou du département, il est compliqué de mettre en place des projets constructifs et qui fassent évoluer les systèmes traditionnels.

### 3.3. Un soutien à l'agriculture traditionnelle important

L'agriculture traditionnelle fait encore partie intégrante du système agricole français. Les chambres d'agriculture ont un statut et des pouvoirs assez importants puisqu'elles sont chargées de faire valoir les intérêts agricoles du territoire auprès des pouvoirs publics. Cependant, elles sont chargées de le faire pour l'ensemble des agriculteurs à savoir pour l'AB et l'agriculture conventionnelle. Peu de distinctions sont faites entre ces deux agricultures pour ne pas mettre en avant l'une plus que l'autre. Les marges de manœuvres des chambres sont donc relativement faibles pour faire évoluer les systèmes et faire place à une agriculture plus alternative. Ce sont les associations comme Bio de Provence qui peuvent aider les agriculteurs dans leur conversion mais avec des moyens limités par rapport à ceux des chambres.

Quand on compare au niveau européen les budgets alloués aux deux types d'agriculture, 70% des budgets sont destinés à l'agriculture traditionnelle, ce qui montre que la PAC est un système qui privilégie l'agriculture conventionnelle.

### 3.4. Le soutien des fondations privées qui contribuent au développement du nouveau modèle

Comme mentionné dans les parties ci-dessus, les pouvoirs publics ont de moins en moins d'argent pour subventionner la mise en place de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Les structures comme les associations que j'ai contactées se tournent vers des financements privés. Ce sont notamment des fondations comme la Fondation de France, la Fondation Bjorg Bonnetterre et Compagnie ou encore la Fondation Daniel et Nina Carasso qui lancent des appels à projets, auxquels répondent les structures.

Par exemple la Fondation de France est intervenue sur un projet portant sur les plantes messicoles entre 2015 et 2017 mais également sur le projet de réintroduction des variétés anciennes de blé. La fondation Bjorg a également participé au projet autour des variétés de blés.

Ces financements privés sont aujourd'hui indispensables pour développer et encourager les incitatives qui prônent une agriculture différente.

## 4. La transition écologique : effet de mode ou réel changement ?

Le concept de « transition écologique » est utilisé très fréquemment, notamment par les médias. Les plus hautes sphères de l'État ont également adopté ce terme puisque depuis 2017, le Ministère de l'Écologie a été renommé en tant que : Ministère de la Transition Écologique et Sociale. Cependant que signifie ce terme ? Il suggère un changement en profondeur pour transformer le système mais est-ce réellement le cas ?

### 4.1. L'écologie assujettie à des effets de mode

Lorsque l'on observe comment a évolué l'écologie au cours des deux dernières décennies, on remarque l'existence de thèmes prépondérants pendant une certaine période. Nous pouvons noter le concept de développement durable qui s'est notamment traduit par l'Agenda21 et dont nous avons beaucoup entendu parler durant la première décennie des années 2000. Par la suite, le thème des circuits courts, de la consommation de produits de proximité a pris de l'importance. Ces concepts rejoignent celui de l'économie circulaire, thématique qui a toujours son importance aujourd'hui. La transition écologique est le dernier concept qui a émergé depuis quatre à cinq années et qui fait beaucoup parler de lui. La liste précédente est non exhaustive mais elle montre les effets de mode de l'écologie. Cependant, être sujet à des effets de mode n'est pas forcément négatif. Au contraire, c'est un moyen de démocratiser le concept et de sensibiliser les personnes à l'environnement. La prise de

conscience environnementale est de plus en plus importante tant chez les citoyens que chez les agriculteurs, ce qui permet de mener des actions concrètes sur le territoire.

## 4.2. La biodiversité au cœur des actions

Dans l'ensemble des actions développées dans le II, on peut noter que la notion de biodiversité est toujours présente, qu'il s'agisse de sa préservation ou de son augmentation. La biodiversité peut prendre plusieurs formes. Dans l'initiative portant sur la filière panicole, en intégrant dans les cultures des variétés de blé oubliées, c'est la diversité génétique qui est développée. Le projet des plantes messicoles fait lui intervenir la biodiversité comme support. C'est-à-dire qu'en intégrant et en protégeant ces adventices, on agit sur le bon fonctionnement de l'écosystème en favorisant les habitats, la pollinisation etc. Dans le cas de la politique des MAEc, c'est également la fonction support de la biodiversité qui est mise en avant.

Dans ces projets, nous pouvons nous demander si la préservation de la biodiversité est l'élément moteur dans leur mise en place. Le parc et les associations interrogées s'investissent de plus en plus dans une agriculture plus respectueuse de l'environnement. C'est-à-dire qu'il faut limiter les intrants et l'utilisation des herbicides/pesticides. Pour conserver un système productif, il faut s'appuyer sur la nature. Pour que les processus naturels s'effectuent correctement, la nature a besoin d'une biodiversité importante. C'est pourquoi l'ensemble des initiatives agricoles mobilisent cette notion. C'est un facteur important, qui s'avère même indispensable pour pouvoir passer à une agriculture biologique. La biodiversité est essentiellement présente dans ces projets grâce à son utilité agro-alimentaire.

## 4.3. Le PRNL : précurseur de la transition écologique

Les PNR sont par définition des territoires qui jouissent d'un contexte favorable pour mettre en œuvre la transition écologique. En effet, ce sont des espaces où la démarche environnementale est relativement ancienne et le mode de gestion intégrée pour former une coopération territoriale, est un facteur important. Le terme de transition écologique est apparu récemment et désigne la nécessité du changement de mode de vie pour s'intégrer dans une vision qui correspond au développement durable. Cependant, bien que le terme soit récent, les parcs ont toujours placé au cœur de leurs préoccupations la question environnementale et le changement des pratiques pour limiter l'impact sur la planète. Ceci est rendu possible et facilité grâce au fonctionnement « bottom-up » des parcs, ce sont les initiatives locales et l'accompagnement de ces dernières qui impulsent les changements. (Institut d'Aménagement et d'Environnement d'Île de France 2013)

À l'échelle de la région PACA, le parc du Luberon et l'association Bio de Provence ont été précurseurs quant à la reconsidération du modèle agricole au travers du développement de l'agriculture biologique et des pratiques agro-écologiques du parc.

## 4.4. L'avenir : une prise de conscience globale mais est-elle assez rapide ?

Lors des entretiens, la prise de conscience environnementale des consommateurs et des agriculteurs a été mise en avant. De plus en plus d'exploitants agricoles remettent en cause leurs habitudes et font évoluer leurs pratiques. Ils se questionnent notamment sur le système productif de leurs terres, la vie de leurs sols, comment y stocker davantage de carbone, comment limiter le recours aux engrais et aux produits phytosanitaires, comment limiter les impacts négatifs, etc. Ces questionnements sont probablement liés aux variations du climat, relayées par les médias, qui sont devenues plus intenses ces dix à quinze dernières années et qui ont un impact direct sur les cultures. Ces événements extrêmes de plus en plus courants, vécus en direct par les agriculteurs, conduisent

ces derniers à repenser leur manière de faire. Le réchauffement climatique conduit donc à un changement de pratiques.

Nous pouvons alors nous poser légitimement la question de la temporalité, cette prise de conscience est-elle trop tardive ? Suffira-t-elle à limiter les impacts sur l'agriculture ? Nul ne sait répondre à cette question. Cependant, au travers des actions menées et des expérimentations en cours, les agriculteurs et les acteurs de l'agriculture au sein de ce territoire acquièrent des connaissances qui leurs seront indispensables pour s'adapter face au changement climatique.

N'oublions cependant pas que le monde agricole a été poussé, à la sortie de la seconde guerre mondiale à produire massivement pour nourrir la population. Le monde agricole a répondu favorablement à cette exigence par la sélection de variétés de semences plus productives, par le recours massif aux engrais et aux produits phytosanitaires. Les exploitations agricoles se sont agrandies, se sont mécanisées, et ont produit de plus en plus. De grands groupes céréaliers vivent de ce système et tiennent parfois les agriculteurs en otage. De plus, les agriculteurs font souvent partie de la frange de population française à faible revenu.

Dans ce contexte, changer fondamentalement de production, pour passer à une agriculture biologique plus respectueuse de l'environnement, changer complètement de modèle de production présentent un risque financier non négligeable, surtout avec des aides distribuées au compte-gouttes.

Toutefois leur prise de conscience ne doit pas être négligée et représente déjà un pas important. Elle permettra sans doute des évolutions dans le monde agricole.

## 5. Conclusion

Le PNR du Luberon s'est investi dans les problématiques environnementales depuis sa création en 1977. Il tente de mettre en place avec l'aide des acteurs locaux, de démarches qui visent à modifier nos modes de vie pour limiter notre impact sur l'environnement. En d'autres termes, le PNR est investi dans la transition écologique, et ce, depuis toujours bien que le terme soit apparu récemment.

De nombreuses initiatives sont mises en place dans le monde agricole, en concertation avec le parc et les associations locales comme Bio de Provence et Agribio 04. Elles tentent de rendre l'agriculture plus respectueuse de l'environnement et répondent également à une demande sociétale de plus en plus forte. Les consommateurs souhaitent consommer davantage de produits locaux, issus de l'agriculture biologique. Pour mener à bien ce changement de pratiques, on observe en parallèle une volonté de faire croître la biodiversité au sein du milieu agricole, mais également de la préserver. C'est en effet, un facteur indispensable pour que les processus naturels se déroulent au mieux et que le système agricole soit productif.

Cette volonté de transformer l'agriculture sur le territoire du parc émane principalement d'actions locales, ce ne sont pas des directives nationales qui ont impulsé cette démarche. Ainsi, les acteurs du territoire se retrouvent avec peu de moyens et notamment peu de moyens financiers pour mettre en place leurs projets. Ils se tournent alors vers des fondations privées, dont la contribution est de plus en plus importante et s'avère indispensable pour faire évoluer le système vers des pratiques agricoles moins traditionnelles. Pour encourager ce cheminement et soutenir le développement de meilleures pratiques, il faudrait que les structures publiques, comme les régions et les départements, orientent davantage leur ligne directrice vers l'agriculture biologique et l'agroécologie. Ce changement devrait également s'opérer au niveau de l'Europe et des aides qu'elle verse à travers la PAC qui soutiennent encore fortement l'agriculture intensive.

Ainsi, au travers de la présente étude, nous avons pu observer que le PNR du Luberon est un territoire riche en initiatives agricoles s'intégrant dans une démarche de transition écologique mais que le manque de moyens, entre autre financiers, freine fortement le développement des actions sur le terrain. Les acteurs du monde politique ne s'inscrivent clairement pas encore dans une telle stratégie et dynamique.

Dans le cadre de ce projet de fin d'études, je me suis concentrée sur la transition écologique menée au sein du milieu agricole. Il serait intéressant de voir de quelle façon se manifeste ce concept dans la thématique « nature », et notamment de voir si biodiversité est mobilisé de la même façon dans cette seconde thématique.

# BIBLIOGRAPHIE

---

- Bio de Provence. 2018. « Les plantes messicoles, les compagnes des moissons ». Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Août 2018. <http://www.bio-provence.org/Les-plantes-messicoles-les-compagnes-des-moissons?thematique=21&type=actions>.
- . 2019. « Chiffres clés de la bio en paca ». Réseau Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur. 2019. <http://www.bio-provence.org/Chiffres-cles-de-la-bio-en-PACA-120>.
- Institut d'Aménagement et d'Environnement d'Île de France. 2013. « Les parcs naturels régionaux dans la transition écologique et énergétique », septembre 2013.
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. 2013. « Qu'est-ce que l'agro-écologie ? » Alim'agri. 22 avril 2013. <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagroecologie>.
- Parcs Naturels Régionaux de France. s. d. « Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ? Définition ». <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/quest-ce-quun-parc-naturel-regional-definition>.
- « PNR du Luberon - Territoire, villes et villages ». s. d. <https://www.parcduluberon.fr/territoire-villes-villages/>.
- PNR Luberon. 2009. « Charte du PNRL ». <https://www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/charte-du-parc/charte-parc-luberon/>.
- . 2018. « Un projet alimentaire territorial pour le Luberon ». [https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2018/02/plaquette\\_PAT.pdf](https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2018/02/plaquette_PAT.pdf).
- PNR Luberon, et Agribio 04. 2019. « Du grain au pain, pour une alimentation locale et biologique ». [https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2019/11/livret\\_du\\_grain\\_au\\_pain.pdf](https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2019/11/livret_du_grain_au_pain.pdf).

## Grille d'entretien

### I- Généralités

- 1- Pouvez-vous vous présenter : quel est votre travail ?
- 2- Pouvez-vous me décrire votre structure ? Ses missions ? Son histoire (dates) ?
- 3- Comment la relation avec le territoire du PRN se matérialise-t-elle ?

### II- Actions

- 1- Quelles actions menées par votre structure qui allient Nature/Agriculture ? (Ou se situe le curseur ?)
  - a. Description de l'action
  - b. Quels sont ses effets et limites ?
  - c. Quels sont les liens et effets sur la biodiversité ?
- 2- Qu'est-ce que pour vous la transition écologique ? Est-ce que ces actions relèvent de la transition écologique selon vous ?

### III- Gouvernance

- 1- Avec qui travaillez-vous ? Et quelles sont la/les nature(s) de la relation ? (Étroite/facile/difficile)
  - a. Y a-t-il une participation des habitants ? Si oui de quelle manière et à quelle intensité ?
- 2- Comment travaillez-vous avec les organismes/personnes citées au-dessus ?
- 3- Quel est le niveau d'influence des échelons supérieurs (département, région...) ?
- 4- Quelle est votre source de financement ?
- 5- Que faudrait-il améliorer ?

### IV- Questions plus poussées

- 1- Comment voyez-vous l'avenir sur les questions nature/agriculture... ?
- 2- Avez-vous des exemples en tête des actions de convergence nature/agriculture porté par d'autres structures ? Si oui pouvez-vous le détailler ?
- 3- Connaissez-vous des acteurs intéressants qui pourrait nous aider sur ces thématiques ?

**Directeur de recherche :**

**Laure CORMIER**

**Marie WENDLING**

**PFE/DAE5**

**Option ADAGE**

**2019-2020**

## **Transition écologique et agriculture : Cas d'étude du Parc Naturel Régional du Luberon**

**Résumé :** Le terme de transition écologique est de plus en plus présent dans notre quotidien. Ce dernier suggère des transformations en profondeur dans nos pratiques pour réduire nos impacts. C'est le Parc Naturel Région du Luberon qui a été choisi comme cas d'étude pour ce projet. Celui-ci est situé en région PACA, et est identifié comme un territoire pionnier et fédérateur concernant son approche environnementale. Le travail réalisé met en exergue des initiatives agricoles menées au sein du PNR du Luberon qui s'inscrivent dans une démarche plus respectueuse de l'environnement. L'ensemble de ces actions tentent de remobiliser la biodiversité parce qu'il s'agit d'un facteur essentiel pour pouvoir passer à une agriculture biologique. La mise en place et le développement des initiatives se heurtent cependant à des difficultés sur le terrain. Les acteurs locaux font face à un manque de moyens financiers et les structures publiques ne placent pas les préoccupations environnementales dans leurs priorités. Les contributions des fonds privés sont aujourd'hui indispensables pour que les changements de pratiques continuent et puissent suggérer une réelle modification du système agricole actuel.

**Mots Clés :** Agriculture, agroécologie, biodiversité, PNR du Luberon, transition écologique